


CHÂTEAU RENAULT

GUIDE ÉCO-CITOYEN





AUDITION CONSEIL
Le Bonheur est dans l'oreille

**VOS CENTRES AUDITION CONSEIL
À VOS CÔTÉS À AMBOISE ET CHÂTEAU-RENAULT**



OFFRE
100% SANTÉ

Vous pouvez bénéficier
d'un appareillage auditif de qualité
avec un reste à charge à 0€

TEST AUDITIF¹ et ESSAI GRATUITS²

Prenez rendez-vous en 1 clic sur *Doctolib*

<p>AMBOISE : 46 rue de la Concorde Sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h 02 47 30 03 29 amboise@auditionconseil.fr</p>	<p>CHÂTEAU-RENAULT : 113 rue de la République Sur rdv le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 02 47 25 15 04 chateaurenault@auditionconseil.fr</p>
--	--

MATTHIEU CHAMPAGNAC
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

(1) examen non médical, (2) sur ordonnance médicale

ÉDIT

Je suis heureuse de vous présenter cette première édition d'un guide destiné à vous accompagner et à mieux vous informer sur notre quotidien avec nos déchets.

J'ai souhaité que ce guide soit réalisé car le traitement de nos déchets en général, que ce soit par nous-mêmes ou par les services qui ont à les traiter, mérite une attention particulière.

Quand on voit certaines images, j'ai en tête, entre autres, ce que l'on appelle l'océan de plastiques, nous ne devons pas accepter et nous devons chacun à notre niveau faire évoluer nos comportements.

Certes, ceux-ci changent, mais nous devons développer encore nos efforts ; c'est un enjeu pour notre planète mais aussi pour notre vie au niveau local.

En matière de déchets, rien n'est anodin, tout a son importance. Jeter un mégot au sol, un emballage plastique ou faire un tri incomplet, a des conséquences.

De manière simple et ludique, ce guide vous donnera des informations et des conseils pour que nos comportements continuent d'évoluer dans l'intérêt de tous.

J'espère que vous en ferez une bonne lecture et un bon usage.

Votre maire,
Brigitte Dupuis



Sortir à Château-Renault



Saison Culturelle & événements 2023/2024

Ville de
Château-Renault



www.ville-chateau-renault.fr



MON OBJECTIF

RÉDUIRE MES DÉCHETS... DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN

LE MEILLEUR
DÉCHET EST CELUI
QUI N'EXISTE PAS!



Compostage
individuel



Stop-pub



Dématérialisation



Location



Réemploi
Réparation



Accommodation
des restes



Réparation



Don
et seconde main



Vaisselle
réutilisable

MON MÉMO ÉCO-CITOYEN PETITS GESTES... GRANDS EFFETS!

AVANT L'ACHAT

- ✓ Je n'achète que le nécessaire
- ✓ Je fais une liste de courses

PENDANT L'ACHAT

- ✓ J'évite les gadgets inutiles
- ✓ Je vérifie les dates de péremption
- ✓ Je privilégie les produits concentrés, multi-usages, en vrac, à la coupe
- ✓ J'opte pour le grand conditionnement, les éco-recharges
- ✓ Je choisis des produits durables et rechargeables

APRÈS L'ACHAT

- ✓ Je trie mes déchets
- ✓ Je composte



UN DOUTE, UNE QUESTION?

SMICTOM d'Amboise Tél. 02 47 23 47 66 - contact@smictom-amboise.fr
10 rue Jules Hiron 37530 Nazelles-Négron
f SMICTOM d'Amboise

Pour toute information sur la facturation, contactez votre Communauté de communes

SOUCIEUX DU DEVENIR DES DÉCHETS,
le SMICTOM D'AMBOISE est partenaire de ces éco organismes :



PUBLIRÉDACTIONNEL

Audilab **Audilab Château-Renault, immersion en 1^{er} rendez-vous**

Ensemble, pour une belle écoute

Certaines personnes sont réticentes à aller chez un audioprothésiste. C'est pourquoi dans le centre Audilab de Château-Renault, **le bien-être des clients est la priorité**. Ils sont accueillis par Floriane (assistante) et Marjorie (audioprothésiste) dans **un cadre confortable et chaleureux**.

Les cabines, spécialement conçues pour favoriser l'échange, permettent de cerner les besoins du patient et de faire les **tests auditifs**⁽¹⁾. À l'issue de ce bilan, différentes solutions pouvant convenir sont présentées et proposées à **l'essai pour une durée minimum de 30 jours**⁽²⁾. Un rendez-vous est fixé après cet essai pour refaire le point et déterminer le choix définitif.



(1) Test à but non médical - (2) Sur prescription médicale et sans engagement.

CHÂTEAU-RENAULT : 18 place Jean Jaurès - 02 47 52 32 98 - www.audilab.fr

Audilab Touraine, SAS au capital de 80 000 €, 64 rue Bernard Palissy 37000 Tours, RCS Tours 439 251 810. Crédit image : Audilab.



Krys

OPTIQUE LOQUET

33 Place Jean Jaurès
37110 Château-Renault
02 47 56 26 11
stephane.loquet@krys-group.com

Du lundi au samedi
9h-12h30 et 14h-19h



Aux Délices de Pierre

Boulangerie
& pâtisseries gourmandes

43, place Jean-Jaurès - 37110 Château-Renault
02 47 29 51 41 - auxdelicesdepierre@orange.fr
www.audelicesdepierre.com



AUTOPIECES37

Pièces de réemploi
Reprise de véhicule
Service carte grise

Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 18h

☎ 02 47 56 24 83 ✉ secretariat@autopieces37.fr
www.autopieces37.fr

15 rue des Terres Blanches - 37110 Le Boulay /Château Renault



SIMA

MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Société Industrielle de Mécanique Appliquée
5 rue de Fléteau - 37110 Château-Renault
☎ 02 47 29 51 42
contact@sima-37.com • www.sima-37.com

MON OBJECTIF

RÉDUIRE ET TRIER MES DÉCHETS

NOUS PRODUISONS DE PLUS EN PLUS DE DÉCHETS

458 KGS/AN/HAB

Données SMICTOM 2021

Dans ce **guide pratique** vous trouverez tous les **gestes du quotidien** qui permettent de **réduire les déchets et trier** ceux que nous ne pouvons éviter. En effet, les coûts de traitements de certaines collectes sont en perpétuelle augmentation car fortement taxés par la TGAP* : les OMR**, le tout venant des déchetteries et tous les flux qui comportent des erreurs de tri.



RÉDUIRE ET TRIER POUR RECYCLER SONT DE VRAIS OBJECTIFS... DES PRIORITÉS!

*TGAP : Taxe Générale sur les activités Polluantes
** OMR : Ordures Ménagères résiduelles



COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - OSSATURE BOIS

02 47 56 92 02

eurlraimbault@orange.fr

39 RUE DU BOIS BOUQUIN
Z.I OUEST
37110 CHÂTEAU-RENAULT



Suivez-nous : @milanopizza37110

BURGERS KEBAB PIZZAS
SANDWICHS TACOS

02 47 76 19 72
robaamed@live.fr

130 Rue de la République
37110 CHÂTEAU RENAULT



100 % fabrication
maison

02 47 29 52 15
let.courtois@gmail.com

126 rue République
37110 CHÂTEAU RENAULT

Transaction - Location - Gestion

l'Adresse
l'immobilier coopératif
Château-Renault



02 47 29 60 60

<https://www.ladresse.com>




RÉALISATION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

SARL AFT

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau - 26200 Montélimar
Tél. 04 75 51 88 40 - Fax : 04 75 53 75 65
e-mail : info@aft-edition.com • Site : www.aft-pompiers.fr






Changez vos habitudes
pour préserver la planète
et faire des économies !

*L'environnement est aujourd'hui au cœur de tous les débats...
Il n'est pas trop tard pour agir et préserver notre planète ! Votre collectivité
s'engage en mettant en place différentes mesures pour limiter son empreinte
carbone. Mais c'est seulement grâce aux efforts de tous que nous obtiendrons
des résultats car chaque geste compte. Ce guide a donc été réalisé pour vous
aider à adopter au quotidien les bonnes pratiques. En plus, en changeant vos
habitudes, vous pouvez faire des économies. Alors prêts à relever le défi ?
Vous le verrez, tout le monde peut devenir un « Super Eco-citoyen » !*

MISSION N°1

RÉDUISEZ ET TRIEZ VOS DÉCHETS



Chaque année en France, un habitant produit en moyenne
568 kilos de déchets dont 354 kg d'ordures ménagères
selon l'Adème, l'Agence de l'environnement et
de la maîtrise de l'énergie.

Alors comment réduire la taille de vos poubelles ?

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS

Tout commence lors de vos achats !

Choisissez des produits qui contiennent moins d'emballages et optez pour les éco-recharges ou les versions concentrées. Préférez les grands conditionnements ou même les produits en vrac. De nombreuses boutiques spécialisées ont vu le jour et certaines grandes surfaces possèdent aujourd'hui un rayon vrac. Vous venez alors avec vos propres contenants, ce qui évite les emballages en plastique.

Autre avantage :

On achète seulement ce dont on a besoin et on fait ainsi des économies. Évitez également les produits à usage unique comme les lingettes, les couverts, assiettes et gobelets jetables, les nappes et les serviettes en papier...

N'achetez pas d'eau en bouteille

L'eau du robinet est de très bonne qualité et si elle a un « goût », utilisez une carafe filtrante ou laissez-la simplement reposer quelques heures au réfrigérateur dans une bouteille en verre avant de la consommer. Et quand vous n'êtes pas à la maison, utilisez une gourde en inox réutilisable plutôt qu'une bouteille en plastique.

La publicité

Pour ne plus recevoir de publicités qui finissent généralement... à la poubelle, pensez à mettre un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Vous n'êtes pas obligés de mettre un autocollant officiel, une simple étiquette maison fera l'affaire. Chaque année, il est distribué entre **800 000 et 900 000 tonnes de prospectus** publicitaires en France. Mais en 2023, certaines collectivités vont expérimenter le dispositif OUI PUB. Cette fois-ci, au contraire, vous devrez apposer un autocollant OUI PUB sur votre boîte aux lettres pour continuer de recevoir des prospectus.

Sur une bouteille, seulement 11% du prix correspond véritablement à l'eau !

Plus de **50%** de nos poubelles sont constituées d'emballages.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour une famille de 4 personnes, consommer l'eau du robinet vous coûtera seulement **7,5€ en moyenne** contre **960€ pour de l'eau en bouteille**. Sans parler des 10 kilos de déchets et des 300 kilomètres de transport.



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Chaque Français jette en moyenne 20 kilos de nourriture par an dont 7 kilos de produits non consommés encore emballés.

Cela représente 45 repas par personne qui finissent à la poubelle. C'est donc le moment de changer vos habitudes. Votre porte-monnaie vous dira merci ! Pour une famille de 4 personnes, le coût du gaspillage alimentaire s'élève à environ 400€ chaque année. Pour éviter de jeter des denrées, il faut avant tout faire ses menus à l'avance et réaliser une liste de courses avec seulement les produits nécessaires.

Il est aussi important de bien ranger son réfrigérateur pour conserver au mieux les aliments. En effet, la température n'est pas la même dans l'ensemble du réfrigérateur.

● EN HAUT OU EN BAS

(selon les modèles) :

la zone la plus froide (à + 4°C maximum). C'est dans cette partie qu'il faut entreposer les produits très périssables : viande, charcuteries cuites et à cuire, produits de volaille, poissons, produits traiteurs frais, crèmes, desserts lactés, produits en cours de décongélation, produits frais entamés, fromages frais et au lait cru, jus de fruits frais, salades emballées, plats cuisinés.

● AU CENTRE :

Dans la partie intermédiaire comprise entre +4°C et +6°C, rangez les préparations « maison » (légumes et fruits cuits, viandes et poissons cuits), mais aussi yaourts et fromages.

● DANS LA PORTE :

rangez les œufs, le beurre, le lait et les jus de fruits entamés bien refermés.

● DANS LE BAC À LÉGUMES :

disposez les légumes et fruits frais, ainsi que les fromages à finir d'affiner emballés.



Ne pas confondre DLC et DLUO

Après la date de péremption, certains aliments peuvent encore être consommés. S'il est indiqué sur l'emballage « A consommer avant le », il s'agit d'une Date limite de Consommation. Après cette date, le produit est donc périmé et non consommable. En revanche, s'il est indiqué « A consommer de préférence avant le », il s'agit d'une Date Limite d'Utilisation Optimale. Dans ce cas, après cette date, le produit n'est pas périmé. Il est sans danger mais peut seulement avoir perdu de ses qualités. Cela est par exemple le cas pour les boîtes de conserve, les produits surgelés ou les biscuits secs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque vous préparez des légumes, il n'y a quasiment pas de déchets. Faites des chips avec les épluchures ou du pesto avec des fanes de radis ou de carotte. Et si vous avez des restes dans votre frigo, vous pouvez toujours les utiliser pour réaliser de délicieuses recettes. Vous trouverez de nombreuses idées sur les sites internet spécialisés.

Finies les hésitations et les erreurs en matière de tri !

Dorénavant, les règles de recyclage sont plus simples et sont surtout les même partout en France. À présent, tous les emballages papier, en plastique et métalliques se trient, même les plus petits comme les pots, barquettes, films alimentaires. Petit à petit, les bacs bleus vont disparaître pour un seul et même bac de tri des emballages, le jaune. Seul le bac vert continuera d'exister pour accueillir les bouteilles, pots et flacons en verre. La gestion des déchets ménagers coute très cher à votre collectivité : en moyenne 120 € par habitant. D'où l'importance de trier ses déchets pour réduire les coûts et surtout l'impact sur l'environnement. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de recycler 100% des plastiques d'ici 2025. Mais les Français ont encore des efforts à faire !

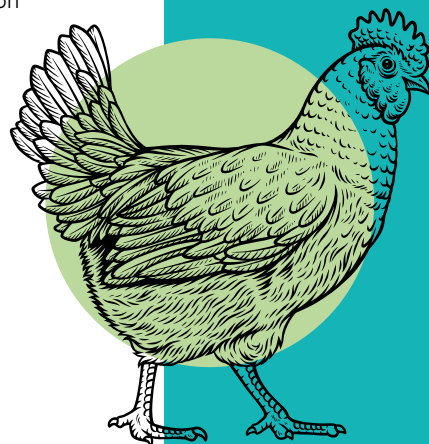
RECYCLER EST SIMPLE COMME « BONJOUR » !**En revanche, on ne jette pas les piles usagées n'importe où.**

Vous trouverez facilement des récupérateurs près de chez vous, que ce soit dans les supermarchés ou dans n'importe quel magasin qui vend des piles. Même chose pour les lampes fluocompactes et à LED. Et pour les plus gros déchets ou les huiles de vidange, il suffit de se rendre à la déchetterie.

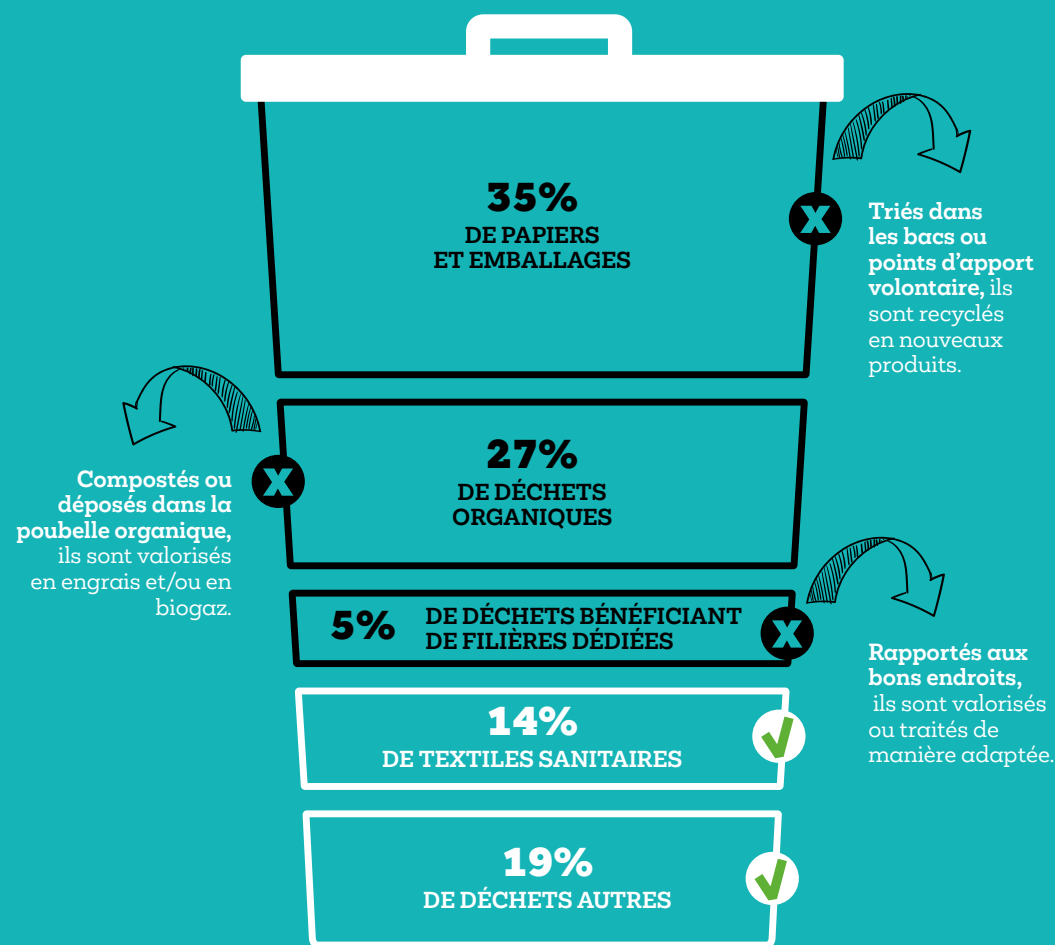
Pour les déchets alimentaires, vous pouvez vous équiper d'un composteur.

Vous pouvez y mettre toutes les épluchures, le pain rassis, l'essuie-tout, les filtres et marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs mais aussi les déchets de jardin tels que les feuilles, fleurs fanées et les petits branchages. Pour réussir votre compost, il faut déjà le placer directement sur le sol, dans un endroit plutôt ombragé, bien à l'abri des vents desséchants et du détrempeage dû à la pluie. Il faut le retourner régulièrement, bien l'aérer et lui conserver une humidité constante. Si vous ne possédez pas de jardin, vous pouvez aussi installer un lombricomposteur ou un composteur d'intérieur. Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français. Dès le 1^{er} janvier 2024, le tri et la valorisation des biodéchets deviendra obligatoire pour tous, particuliers comme professionnels.

Alors autant s'y mettre dès maintenant !

**Astuce****Les poules.**

Chaque gallinacé peut avaler jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. En plus, elles vous fourniront chaque jour de délicieux œufs frais. Au final, il n'y a donc plus grand-chose à mettre dans la poubelle d'ordures ménagères !

Que**CONTIENT NOTRE POUCELLE ?**

Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place !

MISSION N°2

CONSOMMEZ RESPONSABLE

Pour faire du bien à la planète mais aussi pour sa santé, il faut changer ses habitudes de consommation.

Et au final, tout le monde y sera gagnant !

MISSION N°2 | CONSOMMEZ RESPONSABLE

FAIRE SON MARCHÉ AUTREMENT

Lors de vos achats, privilégiez les produits bio et de saison et les circuits courts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de vos achats, privilégiez les produits bio et de saison et les circuits courts. De nombreux producteurs proposent des ventes à la ferme. Certains vous offrent même la possibilité d'aller cueillir vous-même vos fruits et légumes. Il existe aussi des AMAP (Associations de Maintien de l'Agriculteur Paysanne) qui organisent des ventes de paniers pour soutenir les agriculteurs locaux. Chaque année, plus d'1/3 de la production mondiale de nourriture est jetée. Pour éviter cela, de plus en plus de grandes surfaces disposent d'un rayon avec des produits vendus à prix réduit en raison d'une date limite de consommation courte. Il existe aussi des applications mobiles comme To Good To Go, Phenix ou Optimian qui proposent des invendus à prix réduits.

Les AMAP sont des Associations de maintien de l'agriculture paysanne. Elles permettent de soutenir les agriculteurs locaux en leur assurant que leur production sera écoulee. Vous vous engagez à acheter leurs légumes, fruits ou autres pendant un an, toutes les semaines. Vos produits sont frais et sans intermédiaire.

Chaque année, plus d'1/3 de la production mondiale de nourriture est jetée.

Pour vos produits de beauté ou vos produits ménagers, plutôt que de les acheter, vous pouvez les faire vous-même ! C'est simple, rapide et là aussi, vous ferez de grosses économies.



Comment faire sa lessive maison écologique ?

4l d'eau
150 à 200g de savon de Marseille râpé (ou en paillette)
100ml de bicarbonate de soude
8 à 10 gouttes d'huile essentielle (lavande, etc.).

Faites bouillir l'eau puis, hors du feu, ajoutez le savon râpé, le bicarbonate de soude et l'huile essentielle. Avec un fouet, remuez et laissez reposer jusqu'à refroidissement.

je DONNE

Si vous avez des objets que vous n'utilisez plus, rendez-vous dans une recyclerie ou une ressourcerie. Il y en a forcément une près de chez vous. Vos objets, que ce soit des meubles, des vêtements ou des livres, seront alors revendus à petits prix. Vous pouvez aussi les donner à des associations, ils feront forcément des heureux. Pour les vêtements et chaussures en mauvaise état, il existe des bornes textiles installées dans les points d'apport volontaire. Ils seront alors retissés pour en faire de nouveaux vêtements ou alors recyclés en isolants pour le bâtiment.

Astuce



Vous avez besoin d'un outil ?

Pensez à la location plutôt que d'acheter du matériel que vous n'utiliserez qu'une fois et qui va dormir au fond de votre garage.

Chaque année, un Français jette près de 12 kilos de vêtements, alors autant qu'ils aient une deuxième vie !



LE SAVIEZ-VOUS ?

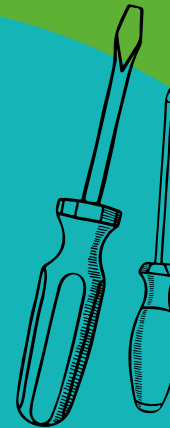


En achetant vos appareils hifi, informatiques et électroménagers, **attention à l'indice de réparabilité**. Il s'agit d'une note sur 10 attribuée par le fabricant de l'appareil en fonction de grilles de notation définies par le Ministère de la transition écologique. **Il est obligatoire depuis 2021** sur de nombreux appareils (smartphone, ordinateur portable, lave-linge, téléviseur, tondeuse, lave-vaisselle, aspirateur, nettoyeur haute pression,...). **En France, en 2020, seulement 40% des appareils électriques et électroniques en panne étaient réparés**. Afin de réduire les déchets, le Gouvernement a pour ambition de passer cette proportion à 60% d'ici cinq ans grâce à la mise en place de cette mesure.

je RÉPARE

Pour réparer un appareil qui ne fonctionne plus, faites appel à un Répar'acteur. Il s'agit d'un réseau regroupant des artisans spécialisés dans la réparation de vos objets : téléphones, ordinateurs, électroménager, image et son, vêtements, ..

Pour vous lancer vous-même dans la réparation d'un objet, vous pouvez aussi vous rendre dans un Repair Café. Ces associations vous donnent des conseils et peuvent également vous mettre à disposition du matériel pour réparer tous vos objets.



je TRANSFORME

Enfin, vous pouvez toujours offrir une deuxième vie aux objets que vous n'utilisez plus en les transformant. C'est ce qu'on appelle le « Upcycling ». Vous pouvez par exemple utiliser de vieilles planches pour en faire une étagère ou même une table basse, transformer une vieille bouteille en vase, fabriquer des éponges lavables avec de vieux bouts de tissu ou même décorer un colis que vous avez reçu pour en faire une magnifique boîte de rangement.

En plus, ça ne coûte pas cher et c'est très tendance !

MISSION N°3

PRÉSERVEZ L'EAU



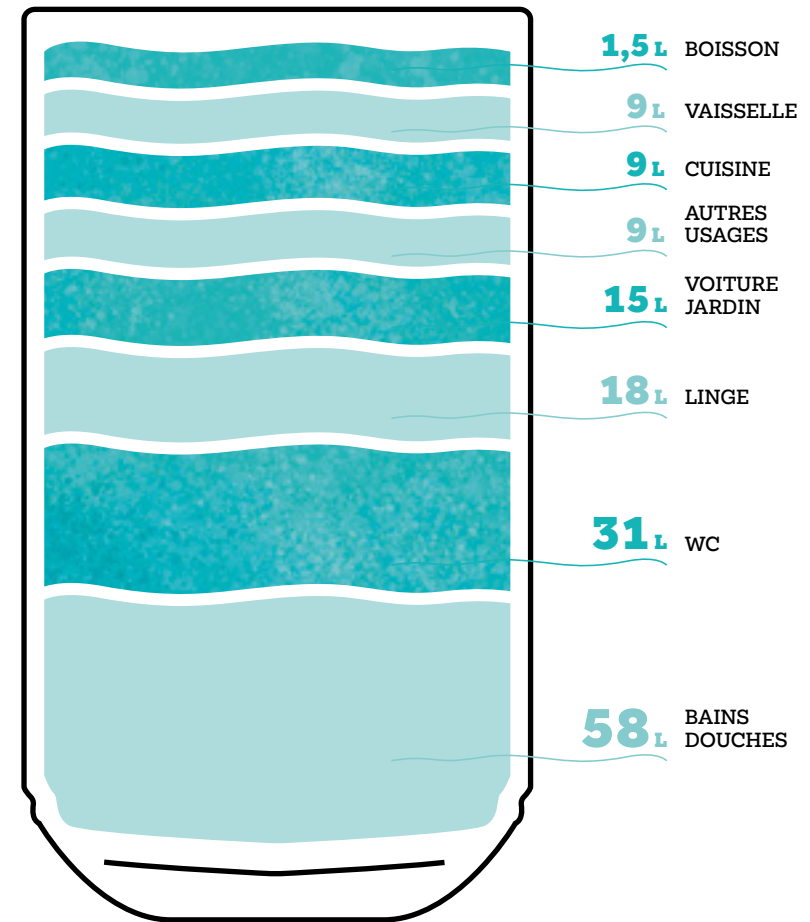
L'eau est un bien précieux. Il est donc important de limiter sa consommation et de prendre soin de nos rivières. Un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.

Il faut donc 50 000 litres d'eau chaque année pour alimenter un habitant de la planète, et pourtant, avec des gestes simples, il est possible d'économiser l'eau.

A vous de jouer !

MISSION N°3 | PRÉSERVEZ L'EAU

À QUOI SERT L'EAU QUE L'ON CONSOMME ?



Un français consomme en moyenne 150 litres/jour

OBJECTIF

MOINS D'EAU GASPILLÉE

Le premier conseil à suivre pour réduire sa consommation d'eau est tout d'abord de privilégier la douche plutôt que le bain.

En effet, en prenant un bain, on consomme l'équivalent de 6 douches rapides. Mais attention de ne pas vous éterniser sous le robinet car si la douche coule pendant 15 minutes, c'est comme si vous preniez un bain ! Coupez le robinet pendant le brossage des dents, c'est encore près de 36 litres d'eau économisés. Il faut aussi bien fermer vos robinets et éviter les fuites car un robinet qui goutte équivaut à 20 litres d'eau par jour que l'on paie pour rien, soit en moyenne 110 €/an. Et si vous avez une fuite sur une chasse d'eau, c'est carrément 650 € par an.

N'hésitez pas également à installer des aérateurs (ou mousseurs) à tous vos robinets.

Ce petit accessoire vendu autour de 5€ se fixe facilement. Il permet d'ajouter de l'air à l'eau et donc de diminuer le débit. Un aérateur avec un débit de 6 litres par minute permet ainsi de réduire de 50% sa consommation d'eau sans réduire son confort.

Les toilettes sont aussi une pièce où l'on consomme beaucoup d'eau.

Alors choisissez une chasse d'eau double flux. Le petit débit permet de consommer 2 fois moins d'eau et d'économiser, sur une année, 90 € pour une famille de 4. Vous pouvez aussi installer un sac éco WC. Il suffit de le remplir d'eau et de la placer dans le réservoir de vos toilettes. Vous économiserez ainsi 2 litres à chaque fois que vous tirez la chasse.

Pour votre linge

Attendez également d'avoir une machine pleine pour la faire tourner car une machine à laver à moitié vide consommera autant d'eau. Enfin, pour laver votre voiture, rendez-vous plutôt en station de lavage. Elles consomment 60 litres contre 200 litres en moyenne si vous utilisez un tuyau chez vous.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le lave-vaisselle ne consomme que 10 litres alors qu'en faisant la vaisselle à la main avec une bassine, vous passerez en moyenne 42 litres d'eau. Et si vous laissez couler l'eau, vous consommez même 100 litres pour laver vos couverts, verres, assiettes et casseroles.

Coupez le robinet pendant le brossage des dents, c'est encore près de 36 litres d'eau économisés.

UN JARDIN ÉCO-RESPONSABLE

Pour arroser votre jardin, privilégiez l'eau de pluie plutôt que l'eau du robinet. Des récupérateurs d'eau sont en vente dans tous les magasins de bricolage. Arrosez le soir seulement pour limiter les pertes par évaporation. De plus, l'arrosage le matin est propice au développement de maladies (eau + chaleur). Préférez aussi l'arrosoir que le tuyau pour éviter le ruissellement des eaux. Et pour garder l'humidité, disposer du paillage sur les plants. En plus, il évite l'utilisation de désherbant : le paillage minéral (ardoise, cailloux, etc.) ou végétal (pelouse tondue, écorce d'arbre, etc.) permet d'empêcher les rayons du soleil d'atteindre le sol et ainsi la pousse de mauvaises herbes.

Les insecticides sont très nocifs pour la santé et pour l'environnement. En France, le plan EcophytoII+ prévoit une réduction de ces produits de 50% d'ici 2025. Depuis juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans tous les lieux à usage collectif, fréquentés par le public mais aussi dans les propriétés privées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

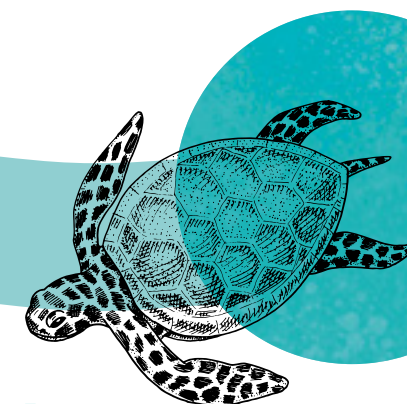
je prends soin

DES MERS, DES OCÉANS
DES FLEUVES ET DES RIVIÈRES

Chaque année, 25 000 tonnes de déchets se retrouvent dans les mers et les océans.

37 % des déchets retrouvés dans les cours d'eau européens sont des déchets plastiques directement liés à des produits de consommation courante. Parmi ces déchets plastiques, les plus répandus sont les **bouteilles en plastique (14 %)** et les **emballages alimentaires (12 %)**. On retrouve ensuite les **mégots de cigarette (9 %)**, puis les boîtes alimentaires à emporter, les cotons-tiges et les gobelets. Depuis 2021, le Parlement européen a interdit l'utilisation des

plastiques jetables, comme les pailles, couverts et cotons-tiges. La législation validée par le Parlement européen a par ailleurs fixé pour les pays membres un objectif de collecte de 90 % des bouteilles en plastique d'ici 2029. On retrouve aussi beaucoup de perturbateurs endocriniens dans les eaux traitées en station d'épuration. Des produits qui peuvent ensuite se retrouver dans le milieu naturel. Pour réduire leur rejet, utilisez des produits d'entretien naturels (savon noir, vinaigre blanc), utilisez les microfibrilles sans ajout de produit (propriétés électrostatiques préservées) et choisissez des produits cosmétiques et d'entretien écolabellisés (ECOCERT, Nature et Progrès).



MISSION N°4

ECONOMISEZ L'ÉNERGIE

Réduire sa consommation énergétique est souvent synonyme d'investissement car il faut avoir un logement bien isolé et bien équipé. Mais il existe pour cela des aides. Quelques gestes simples vous permettront également de réduire vos factures.

Vos investissements seront alors vite rentabilisés !

MISSION N°4 | ECONOMISEZ L'ÉNERGIE

UNE MAISON OÙ L'ON SE SENT BIEN

Dans une maison mal isolée, on a froid en hiver et chaud en été.

Le manque d'isolation thermique fait aussi grimper la facture énergétique de 30 % en moyenne ! Il est donc important de rénover un logement mal isolé et d'avoir un système de chauffage adapté. Un logement bien isolé vieillit mieux. L'isolation limite notamment les risques de condensation et les dégradations sur les peintures, fenêtres et mur.

Lorsque vous achetez ou vous louez une maison ou un appartement, on doit forcément vous remettre un **Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)**. Ce document réalisé par un professionnel vous permet de connaître la performance énergétique du logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre. Il vous indique également le montant théorique de vos factures d'énergie.

Il existe de nombreux dispositifs d'aides si vous souhaitez isoler votre logement mais pas facile de s'y retrouver. Alors avant de vous lancer dans de gros travaux, n'hésitez pas à faire appel à un conseiller France Rénov.

Que faut-il isoler ?

Le toit doit être isolé en priorité car c'est l'action la plus rentable !

Les murs doivent être isolés par l'extérieur pour plus d'efficacité.

Les parois vitrées peuvent être équipées de double vitrage.

Les planchers bas sont à isoler plutôt par le dessous.

L'isolation doit être continue pour éviter les ponts thermiques, autrement dit les zones plus soumises au froid extérieur qui constituent des points de condensation

Est-ce que je dois choisir une pompe à chaleur ou un poêle à granulés ?

Puis-je installer des panneaux solaires sur mon toit ?

Quel chauffe-eau dois-je installer ?



Pont thermique



Rendez-vous sur france-renov.gouv.fr

pour connaître les conseillers près de chez vous et obtenir des infos pratiques sur la rénovation énergétique.

Par où s'échappe la chaleur ?

25 à 30 % par le toit

20 à 25 % par les murs extérieurs

10 à 15 % par les fenêtres

5 à 10 % par le sol

La température idéale

Une fois votre logement bien isolé et bien équipé, inutile de surchauffer. La température idéale est de 19°C dans les pièces à vivre et 17°C dans les chambres. 1°C de plus, c'est 7 % de consommation en plus. La nuit, vous pouvez également conserver plus de chaleur dans votre maison simplement en fermant les volets. Si vous êtes équipé d'une chaudière, purgez régulièrement vos radiateurs. En évacuant l'air, vous gagnerez en efficacité. Et si vous partez plusieurs jours, pensez à couper le chauffage. Le chauffe-eau doit lui être réglé entre 55°C et 60°C. C'est 30% de consommation en moins qu'à 80°C.

Multiprise

Installez également une multiprise pour couper facilement vos appareils en veille : c'est jusqu'à 10% d'économie d'électricité en plus.

DES GESTES SIMPLES POUR MAÎTRISER VOS FACTURES

La Box

Enfin, on n'y pense pas, mais votre box consomme plus de 200 kWh par an en veille. Désormais, pensez donc à la débrancher lorsque vous ne l'utilisez pas.

Les électroménagers

Le réfrigérateur et le congélateur sont aussi des appareils très énergivores. Pour limiter leur consommation, il faut les dégivrer régulièrement. S'il y a plein de glace au fond, le frigo consommera plus. Lors de vos achats, choisissez des équipements performants (étiquette A), plus économes au quotidien. Pour laver votre linge, choisissez un cycle à 30°C, c'est 3 fois moins d'énergie qu'à 90°C.

Les ampoules

Pour terminer, les ampoules LED vous permettront de faire une économie de 30€ par an en moyenne pour 10 ampoules.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand vous avez terminé de charger votre téléphone ou votre tablette, débranchez le chargeur et faites ainsi une économie de 80€ par an.

Votre box consomme plus de 200 kWh par an en veille

Astuce



Quand vous faites bouillir de l'eau, pensez à mettre un couvercle sur la casserole. **Vous réduirez de 30% votre consommation d'énergie et surtout l'eau bout plus vite !**



MISSION N°5

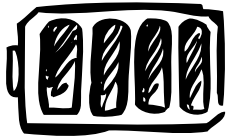
VIVEZ DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

L'air que nous respirons est vital. La pollution atmosphérique a des impacts sur notre santé et sur l'environnement. La mauvaise qualité de l'air en France coûte entre 10 et 40 milliards d'euros en frais de santé dont 1 milliard pour des médicaments anti-asthmatiques. Il est donc important d'agir.

Chacun doit contribuer à réduire les émissions de particules fines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au 31 octobre 2022, on comptait dans l'Hexagone pas moins de **75 279 points de recharge pour véhicules électriques**, soit le double d'il y a 1 an.



FAVORISEZ LES DÉPLACEMENTS DOUX

Première action : limiter vos déplacements en voiture.

Privilégiez les **transports en commun**, le **vélo** et la **marche**. Chaque kilomètre réalisé à pied en ville permet d'économiser 280 grammes de CO2. En plus, les médecins sont tous d'accords : c'est bon pour la santé ! Faire 2 à 3 heures de marche par semaine est aussi bénéfique pour le cœur que la course à pied.

Parfois, on ne peut pas se passer de la voiture mais dans ce cas, optez pour le **co-voiturage**. De nombreux sites internet vous permettent de trouver en quelques clics un partenaire de co-voiturage. Ça permet de réduire le nombre de voitures sur la route, c'est convivial et on fait ainsi des économies. De plus en plus de communes ont mis en place des parking relais pour justement développer le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun.

La **voiture électrique** connaît également de plus en plus de succès alors que la vente de véhicules thermiques sera interdite à partir de 2035. Enfin, si vous avez encore un véhicule thermique, levez le pied en cas de pic de pollution.

L'AIR INTÉRIEUR EST AUSSI POLLUÉ

Selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, les Français passent 85 % de leur temps dans des endroits clos (transport, bureau, écoles, maison). Et cela paraît étonnant mais l'air intérieur s'avère jusqu'à 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur.

Plusieurs types de polluants se trouvent dans nos logements : les **bactéries**, **virus** et **toxines** mais aussi des **polluants chimiques** contenus par exemple dans les produits d'entretien (solvants organiques, éthers de glycol, hydrocarbures, phtalates, plomb,...).

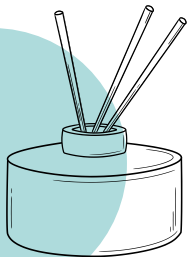
Les **pollens** et les **particules fines** peuvent aussi se retrouver enfermés dans votre maison. Il est donc essentiel d'aérer régulièrement logements et bureaux, y compris en hiver, en ouvrant en grand les fenêtres, au moins 10 minutes par jour.

Il faut également être attentif au **dispositif de ventilation** : ne boucher pas les grilles d'aération et vérifier que votre VMC fonctionne !

Pour choisir les produits d'entretien, il existe plusieurs labels comme l'**Ecolabel Européen** qui indique les produits contenant moins de COV (Composés Organiques Volatils).



Attention de ne pas abuser de désodorisants, bougies, encens et autres parfums d'intérieur qui sont aussi des sources de pollution nocive.



LUTTEZ CONTRE LES NUISIBLES

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est aujourd'hui implanté dans de nombreuses régions françaises.

De petite taille, il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro (soit moins de 0,5 centimètre), on le reconnaît par ses rayures blanches et noires. Il peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika. C'est la raison pour laquelle il constitue un enjeu majeur de santé publique. Nous avons donc tous un grand rôle à jouer pour éviter sa prolifération !

En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre. Il faut savoir que 80% des moustiques naissent sur le domaine privé. Les femelles moustique tigre pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours et de toutes petites quantités d'eau leur suffisent (l'équivalent d'un bouchon d'eau).

Vous pouvez aussi contribuer à la surveillance du moustique tigre en le signalant sur le site signalement-moustique.anses.fr

Autre nuisible qui s'est implanté sur le territoire français : le frelon asiatique.

Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Ce frelon est plus petit que l'euro-péen. C'est souvent à l'automne, lorsque les feuilles tombent que l'on aperçoit les nids accrochés aux arbres. Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, il ne faut surtout pas s'en approcher ou essayer de le détruire soi-même.

Faites appel à une entreprise spécialisée et signalez sa présence sur le site frelonsasiatiques.fr



Le moustique tigre se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 mètres. Le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois.

Qu'est-ce que l'agenda 2030 ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.



QUIZZ

ÊTES-VOUS
VRAIMENT UN

super
ECO
CITOYEN

Testez vos connaissances en 10 questions

QUIZZ | ÊTES-VOUS VRAIMENT UN SUPER ÉCO-CITOYEN ?

1/ Combien de temps met un sac plastique pour se détruire dans la nature ?

- A - environ 2 mois
- B - 1 an
- C - jusqu'à 30 ans
- D - Jusqu'à 400 ans

2/ Quel geste simple permet d'économiser de l'énergie lors de la cuisson :

- A - Faire cuire à petit feu mais longtemps
- B - Faire cuire à feu vif durant une courte période
- C - Mettre un couvercle sur la casserole
- D - Faire cuire les aliments dans un grand récipient

3/ Combien de fois le verre d'une bouteille peut-il être recyclé ?

- A - 2 fois
- B - 50 fois
- C - À l'infini
- D - Le verre ne se recycle pas !

4/ Où peut-on déposer les piles usagées ?

- A - Dans une poubelle
- B - Au supermarché et dans les points de vente spécialisés
- C - À la déchetterie
- D - Dans la nature

5/ Que signifie DLUO ?

- A - Date Limite d'Utilisation Optimale
- B - Durée Légale d'Usage Obligatoire
- C - Date de Livraison Unique et Officielle
- D - Durée Légitime d'Usure et d'Obsolescence

6/ Comment peut-on réduire sa consommation d'eau aux toilettes ?

- A - en fermant l'arrivée d'eau après chaque passage aux toilettes
- B - En mettant un sac plein d'eau dans le réservoir de la cuvette
- C - En ne tirant la chasse qu'une fois par jour
- D - En utilisant un système avec une double chasse d'eau (petit et grand débit)

7/ Quels déchets peuvent être mis au compost ?

- A - Des coquilles d'œufs
- B - Des restes de viande
- C - Des serviettes papier
- D - Une bouteille en plastique

8/ Combien de litres d'eau consomme en moyenne un français chaque jour ?

- A - 6 litres
- B - 20 litres
- C - 80 litres
- D - 150 litres

9/ Que peut-on mettre sur les plants de son jardin pour garder l'humidité et éviter l'utilisation de désherbant ?

- A - Des cailloux
- B - Des écorces d'arbres
- C - Du gros sel
- D - Du plastique concassé

10/ En quelle année la vente de véhicules thermiques sera interdite en Europe ?

- A - À partir de 2025
- B - À partir de 2030
- C - À partir de 2035
- D - À partir de 2040

Réponse : 1-D / 2-C / 3-C / 4-B / 5-A / 6-B / 7-A / 8-D / 9-A / 10-C

Vous avez moins de 5 bonnes réponses :

Vous avez encore de nombreux efforts à faire pour devenir un super éco-citoyen. Des gestes simples peuvent pourtant faire du bien à la planète et vous permettre de faire des économies.

Vous avez entre 5 et 8 bonnes réponses :

Vous êtes sur la bonne voie mais vous pouvez encore évoluer en changeant vos habitudes au quotidien. Ce guide vous donnera des conseils pratiques pour vous améliorer.

Vous avez plus de 8 bonnes réponses :

Bravo ! Vous êtes un super éco-citoyen. Maintenant, à vous de faire passer le message et de sensibiliser vos proches au respect de l'environnement. C'est seulement ensemble que nous arriverons à préserver notre planète !

**PLUS
D'INFOS**

ADEME
www.ademe.fr

Agence Nationale de l'Habitat
www.anah.fr

Agence Nationale pour l'information
sur le logement
www.anil.org - www.citoyendedemain.fr

Ecolabels
www.ecolabels.fr

France Nature Environnement
fne.asso.fr

GreenPeace
www.greenpeace.fr

Programme pour l'environnement de l'ONU
www.unep.org/fr

Journée mondiale de l'environnement
www.worldenvironmentday.global

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
www.agriculture.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et
solidaire
www.ecologie.gouv.fr

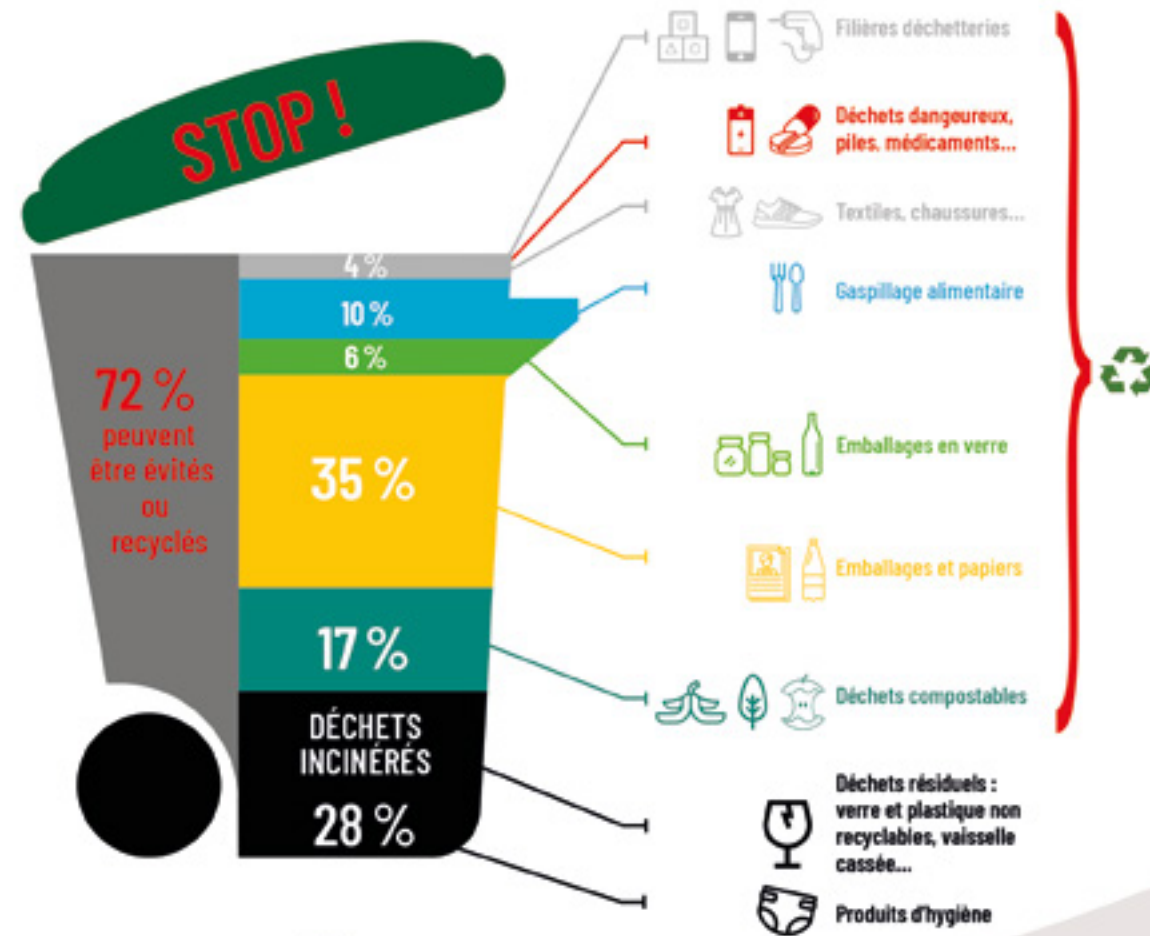
Nature France biodiversité
naturefrance.fr



MON OBJECTIF **CHANGER MES HABITUDES**

**72 % DE MES DÉCHETS
DOIVENT SORTIR DE MON BAC OMR**

(chiffres Ademe 2017)



**TRIER
POUR RECYCLER !**

**Pour réduire
mon bac OMR**



RF RomainFresnay

**Plomberie - Chauffage
Installation & dépannage**

21 rue Pierre Moreau
37110 CHATEAU-RENAULT

**02 47 56 95 34
06 89 10 64 11**



fresnay.chauffage@orange.fr

EDELEC³⁷
ELECTRICITE GENERALE

Thierry HULOT
edelec37@hotmail.fr

11 rue Chaptal - 37110 Château-Renault
06 30 91 10 51

NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE
VENTILATION - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

www.edelec37.fr

GARAGE NOURRY

RENAULT | DC | DÉPANNAGE 24/24
DACIA

Mécanique - Carrosserie - Tôlerie - Peinture
Réparation Toutes Marques - Location sans chauffeur



VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Ouvert de lundi au samedi 12h

Tél. 02 47 55 05 05 - garagenourry@garagenourry.fr

5 rue du 14 juillet - 37110 AUZOUER-EN-TOURAINNE

Eric Stipa
le capot sur mesure

22 Place Clémenceau

41800 MONTOIRE-SUR-LOIR

02 54 42 01 42

ericstipamontouresurleloir

ericstipachateaur Renault

145, rue de la République

37110 CHATEAU-RENAULT

02 47 29 51 67



MENUISERIE DELAFOND

BOIS - ALU - PVC

02 47 56 29 04 - 06 08 42 12 74

- Isolation murs plafonds et puits
- Aménagement intérieur et extérieur
- Dressing
- Dépannage serrurerie
- Vitrerie
- Châssis et portails
- Cuisine - Escalier

sarlmenuiserieledelausay@gmail.com

Menuiserie Moulin de Leunay

CHATEAU-RENAULT

T.S.E Élagage

Taille de haie
Débroussaillage
Abattage difficile

Axel DEVEMY
Z.A Porte de Touraine
37110 Autrèche
02 47 38 31 42
tsedevemy@orange.fr
tse-elagage.fr



MON OBJECTIF

**FAIRE DE MES DÉCHETS
MES RESSOURCES**

**DÉCHETS
DU JARDIN**



Branchages



Feuilles et tontes

**DÉCHETS
DE CUISINE**



Fruits, légumes pourris
et épluchures



Coquilles d'œufs



Marc de café



Restes de repas d'origine
végétale : pâtes, riz, pain

**DÉCHETS
NON ALIMENTAIRE**



Papiers journal



Essuie-tout, mouchoirs,
serviettes en papier



Fleurs fanées



INFO PRATIQUE
Demandez votre composteur
auprès du Smictom

**3 RÈGLES
À RESPECTER**

- ✓ Mettre les déchets en petits morceaux
- ✓ Equilibrer et varier les déchets
- ✓ Bien aérer et humidifier : mélanger régulièrement

LE SAVIEZ VOUS?

Planter des arbustes à croissance lente et réutiliser ses déchets végétaux
(paillage, broyage, laisser les tontes broyées sur place en utilisant une tondeuse *mulching*) limitent les arrosages et évitent des déplacements en déchetterie.



Location Vente

MATÉRIEL BTP & ESPACES VERTS


 LOCATION


 VENTE


 RÉPARATION

Stéphane SOBALAK
 ZA Porte de Touraine - 37110 AUTRÈCHE
 06 58 93 04 95 - www.flv-autreche.fr



notre environnement
notre mission, notre avenir

du 06 novembre 2023 au 31 décembre 2024

CHÂTEAU RENAULT
Porte de Touraine

NOUVELLE ORGANISATION

Vos **2 bacs collectés le même jour**



JE TROUVE MA COULEUR ET MON JOUR DE COLLECTE



FLOORING SYSTEMS
 Linoléum - PVC - LVT - Textile - Tapis de propreté

Fabricant de revêtements de sol et de solutions décoratives

C'est à Château Renault que l'entreprise Forbo fabrique du revêtement textile en impression digitale



flotex®

FORBO Château Renault SAS
 Parc industriel Ouest | 37110 Château Renault
www.forbo-flooring.fr



LA FLORE DES JARDINS
 PAYSAGISTE - ÉLAGUEUR

ARROSAGE INTÉGRÉ, ÉLAGAGE ET ABATTAGE
 ENTRETIEN ESPACES VERTS, TERRASSE BOIS
 CRÉATION DE JARDINS, MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
 CONTRATS D'ENTRETIEN, CLÔTURE ET PORTAIL
 PETIT TERRASSEMENT

50% de réduction sur les services à la personne

services à la personne

06 13 50 31 42
 La Thiellerie- 37110 NEUVILLE-SUR-BRENNE
www.lafloredesjardins.com

VOS 2 BACS COLLECTÉS LE MÊME JOUR

CHÂTEAU-RENAULT Hypercentre
Parc industriel OUEST et NORD
 Tous les mardis

CHÂTEAU-RENAULT HORS Hypercentre et
Parc industriel OUEST et NORD
 Mardi des semaines paires*

À partir d'un jour férié, toutes les collectes suivantes sont décalées au lendemain jusqu'au samedi inclus.

LES ENCOMBRANTS
 Une collecte des encombrants est proposée aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Inscription obligatoire auprès du SMICTOM.

ATTENTION : le mercredi 8 mai sera travaillé et les collectes seront assurées. Le jeudi 9 mai sera férié et les collectes seront décalées au lendemain.

* Une année compte 52 semaines. La semaine du 6 au 12 novembre 2023 est la semaine 45 donc impaire. La semaine suivante est la 46 donc paire.

UN DOUTE, UNE QUESTION?
SMICTOM d'Amboise
 Tél. 02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr
 10 rue Jules Hiron - 37530 Nazelles-Négron
 Suivez-nous sur  Smictom d'Amboise


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS
 Tél. 02 47 29 57 40

NOS PARTENAIRES ÉCO ORGANISMES



Pour toute information sur la facturation, contactez votre Communauté de communes

kmihouse.fr
Informatique
Produits Culturels

Matthieu Hasselsweiler
06.19.20.62.14 contact@kmihouse.fr
1 rue du Château
37110 - Château-Renault

Caroline ADAM Agent Général
108 rue de la République
37110 Château-Renault
Orias : 02038934
02 47 56 90 03

Particuliers - Professionnels - Entreprises

Assurances - Banques & Crédits - Epargne & Placements

agence.carolineadam@axa.fr

EIRL PRO-POSE

Olivier GALEANNE
06 47 85 06 96
galeanneolivier@gmail.com
www.galeanne-propose.fr

Le Teils - 37110 Monthodon

D.J OCCASIONS
06 10 63 94 12

ACHAT - VENTE
LOCATION

MATÉRIEL NEUF & OCCASION
DES MÉTIERS DE BOUCHE

Jean DECOOL
L'Haricoterie
37110 VILLEDOMER
decooljean@orange.fr

Marjolaine BRASSE
Conseiller en Immobilier

06 46 14 61 96
marjolaine.brasse@iadfrance.fr
St Laurent en Gâtines (37)

iadfrance.fr

AUTOVISION À CÔTÉ DU MAGASIN LIDL
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

02 47 50 57 70

AGRÉE GPL, HYBRIDE ÉLECTRIQUE
POUR TOUT TYPE DE VÉHICULE
AVEC LE BANC DE FREINAGE EXTRA
LARGE CAMPING-CAR, 4x4...

CHÂTEAU-RENAULT

CARRELAGES
FAÏENCES
ISOLATION
PLACO
PARQUETS
DALLAGES

Garantie décennale

Maison Tliha

MAISON TLIHA
06 05 69 77 28

190, rue de la République
37110 CHÂTEAU RENAULT
RCS TOURS 902 209 162

AU CANIN MALIN
Salon de Toilettage

6, rue de la République
CHÂTEAU-RENAULT
02 47 56 80 19

Alimentation Husse
Au Canin Malin Toilettage

SARL
JSD COUVERTURE
& Fils

Charpente Couverture Zinguerie
Aménagement de combles
Isolation Placo

VELUX
INSTALLATEUR
CONSEIL

02 47 35 54 84
jsdcouverture@gmail.com
37110 Dame Marie les Bois

Devis gratuit

La boîte à coudre

- Tous travaux de couture
- Retouches
- Réparations sur mesure
- Création
- Cours de couture
- Dépôt pressing

Ferahnaz GUNDUZ
102, rue de la République - 37110 CHÂTEAU-RENAULT
02 47 56 96 69 - 06 07 81 52 12
la-boite-a-coudre@orange.fr

Restaurant La Toque Bleue

Notre chef Jean Pierre GUGLIELMINI vous accueille dans son nouvel établissement

RESTAURANT LA TOQUE BLEUE
166 RUE DE LA RÉPUBLIQUE 37110 CHÂTEAU RENAULT
Restauration cuisine traditionnelle
Traiteur dînatoire
Terrasse extérieure
Chambres d'hôtes
Soirée à thèmes

latoquebleue37@gmail.com - 09 81 97 81 43



Sunfruit
Produits frais et locaux

**Primeur - Epicerie - Epicerie Fine
Fromagerie - Crèmerie**

**Fruits et légumes de maraîchers locaux et régionaux.
Produits du terroir.**

Paniers garnis - Corbeilles de fruits - Cartes cadeaux

**21 rue Velpeau - 37110 Château-Renault
02 47 40 06 31 - www.sunfruit.fr**

Le Balzac
Cinéma associatif
art et essai . numérique . 3D

**VOTRE CINÉMA
DE PROXIMITÉ !**

CINÉ-RENCONTRE-DÉBAT / CINÉ-MARDI
1,2,3 CINÉ MENSUEL & FESTIVAL (vacances d'hiver)
3 - 20 avril 2024 : Festival Lendemain(s) Citoyen(s),
Films et Rencontres autour de l'environnement et de la citoyenneté

5€ la place avec la carte d'adhésion (15€)

Place Aristide Briand, Château-Renault - 02 47 56 21 76 - www.lebalzac.fr  



Réalisation et Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce guide et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

